

Construction de la plateforme - juillet 2012 à mars 2013

Technicien thermicien, Climatisation du local informatique

Dans la plateforme le système de climatisation est destiné à maintenir la salle informatique à une température régulée. Il évite ainsi la surchauffe des ordinateurs et des serveurs qui pourrait entraîner des pannes. La climatisation est réversible, c'est à dire que l'été elle produit du froid et l'hiver du chaud. Ce système répond à des qualités hautes performances. Il est classé 4,2 pour 1. C'est à dire que pour un kilowatt heure d'électricité consommé, il restitue 4,2 kilowatts de chaleur (ou de froid). Ce rendement fait partie des plus importants, tout près des performances du chauffage par géothermie (dont est équipée la plateforme) qui lui, a un rendement de 4,5 pour 1.

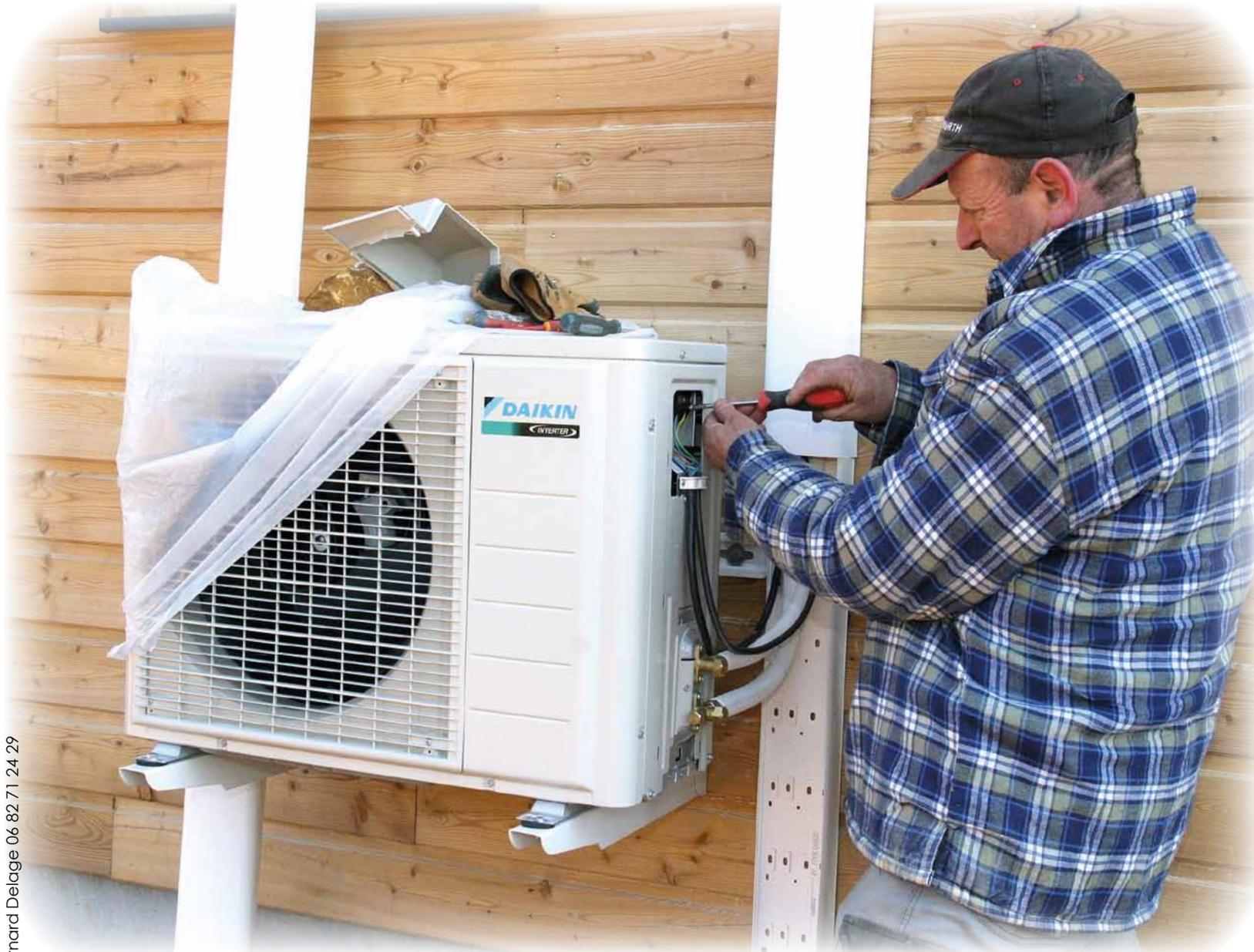
Définition du poste : Effectuer l'installation, mise en service d'installations frigorifiques ou d'équipement de conditionnement d'air et de climatisation.

Entretien, remplacer et réparer les éléments.

Ce métier s'exerce au sein d'entreprise d'installation et de maintenance d'équipement en froid, conditionnement d'air. Le port d'équipement de protection est exigé.

Formations : CAP à Bac +2 dans les secteurs du froid, de la climatisation, du génie thermique...

Des habilitations spécifiques (électricité, gaz...) peuvent être requises ainsi que le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) .



Pour en savoir plus :

Flash code :



Contactez :

- soit la Mission Locale :

05 53 31 56 00

- soit l'espace métiers :

05 53 31 56 28